

RISQUE CHIMIQUE

L'utilisation de produits chimiques peut entraîner des risques physiques mais aussi des risques pour la santé.

Les symboles de dangers présents sur l'étiquetage de chacun des produits indiquent leur dangerosité, mais que signifient-ils ?

Dangers physiques				Dangers pour la santé			
							
Flambe	Fait flamber	Explose	Est sous pression	Ronge	Altère la santé	Nuit gravement à la santé	Tue

Concernant les dangers pour la santé, la pénétration peut se faire selon 3 voies :

- digestive
- aérienne
- cutanée

Exemples de métiers concernés :

Agent d'entretien, plongeur : utilisation de produits corrosifs pour la peau...

Comment prévenir le risque chimique ?



- Lire la notice
- Respecter les dosages
- Porter les protections adéquates (gants, lunettes, masques)
- Ne pas mélanger les produits
- Ne pas transvaser un produit dans un autre contenant sans l'étiqueter
- Ne pas stocker ensemble acides et bases (détartrants et dégraissants)

PRESSIONS AU TRAVAIL

La peur de faire des erreurs, le manque de communication et d'information peuvent être des facteurs entraînant des pressions au travail.

Exemples de métiers concernés :

Serveur, cuisinier : exigences de la clientèle, communication entre la cuisine et la salle...

Comment prévenir le risque de pression au travail ?

- Former les nouveaux arrivants
- Se renseigner sur les règles de sécurité
- Adopter une attitude adaptée (tenue, langage, montrer sa motivation)
- Communiquer avec ses collègues, sa hiérarchie
- Faire circuler les informations
- Oser demander lorsqu'on a besoin d'aide
- Demander ce que l'on peut ou ne peut pas faire
- Savoir prendre des initiatives dans son cadre de délégation



**PRÉVENIR
LES RISQUES
PROFESSIONNELS
DES TRAVAILLEURS
SAISONNIERS**

*Secteurs Bayonne - Biarritz
Hasparren - S^t Palais*

Rés. Toki Iana - 7, ch. de la Marouette
64100 BAYONNE

✉ bayonne@astpb.com

☎ 05 59 25 61 08

*Secteurs S^t Jean de Luz - Hendaye
Cambo - S^t Jean Pied de Port*

137, av. de Jalday
64500 S^t JEAN DE LUZ

✉ saint-jean-de-luz@astpb.com

☎ 05 59 51 98 51

Dans le cadre de leur travail, tous les salariés sont exposés à des risques professionnels. A ce titre, les saisonniers, qu'il s'agisse de manutentionnaires, hôtesses de caisse, agents d'entretien, serveurs, cuisiniers... sont concernés. Voici quelques conseils de prévention pour éviter les TMS, chutes, coupures, atteintes dues à l'utilisation de produits chimiques et pressions au travail.

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Les Troubles Musculo-Squelettiques dits TMS sont des affections des tissus mous autour des articulations qui s'expriment par de la douleur.

Les TMS regroupent une quinzaine de maladies dont l'épicondylite, la tendinite, le syndrome du canal carpien...

Les régions les plus concernées sont le poignet, l'épaule et le coude.

L'apparition de TMS varie en fonction :

- de l'individu : âge, sexe, morphologie
- du rythme de travail : horaires, cadence, gestes répétés
- de la charge : poids, taille, accessibilité
- de l'ambiance thermique : froid, chaleur, intempéries
- de l'environnement de travail : sol glissant, encombré

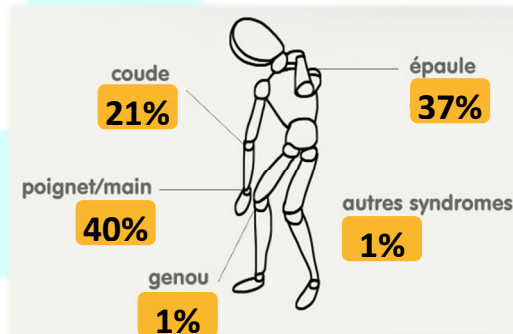
Exemples de métiers concernés :

Serveur, plongeur, manutentionnaire, hôtesse de caisse : manutention manuelle, gestes répétés...

Comment prévenir le risque de TMS ?

- une bonne hygiène de vie : sommeil, activité physique
- une protection adaptée : vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants...
- une méthode de travail adéquate : organisation, utilisation des outils d'aide à la manutention, division de la charge, repérage des prises et trajet

Ex : Principes du lever de charge



GLISSADES ET CHUTES

Les glissades et les chutes peuvent être à l'origine d'entorses, de fractures, de traumatismes...

On compte 3 types de chute :

- de plain-pied : par glissade ou entrave
- de hauteur
- d'objets en hauteur



Exemples de métiers concernés :

Employé de rayon : chute d'objets placés en hauteur...

Serveur : glissade...

Comment prévenir le risque de chute ?

- Faciliter l'accès aux voies de circulation : désencombrer, éclairer suffisamment, nettoyer immédiatement les salissures (eau, huile)
- Porter des chaussures fermées à semelles antidérapantes
- Ne pas courir
- Utiliser des escabeaux aux normes
- Eviter le travail en hauteur

⚠ Une échelle n'est pas un lieu de travail mais un moyen d'accès

COUPURES ET PLAIES

Travailler avec des outils dangereux tels que des :

- couteaux
- cutters
- emballages (ex : caquettes en bois)



Exemples de métiers concernés :

Cuisinier, serveur, plongeur : manipulation de couteaux...

Employé de rayon : utilisation de cutters...

Femme de chambre, agent de nettoyage : manipulation de poubelles pouvant contenir des seringues, lames de rasoir...

Comment prévenir les risques de coupure et de plaie ?

- Porter des gants adaptés
- Utiliser le matériel selon les règles d'usage
- Ranger les outils dangereux après utilisation

📘 Les couteaux bien aiguisés sont les moins dangereux



Cas particulier

En cas de piqûre avec un objet potentiellement contaminé (seringue, lame de rasoir), informer immédiatement :

- ⇒ l'employeur pour déclaration de l'accident de travail
- ⇒ le médecin du travail